

CILVILLETTE-PAUL BERT

« *Vivre notre quartier* »

Maison de quartier

263, rue Paul Bert

69003 LYON

cil_villette_pb@yahoo.fr

Déclaré en Préfecture

sous le numéro W691056416

Assemblée générale du Comité d'Intérêt Local Vilette-Paul Bert

Lundi 16 décembre 2019 à 19h30 , Maison de Quartier

Membres présents : 25

Membre représenté : (1 personne a donné pouvoir)

Accueil.

La séance est présidée par Monsieur Bernard PICHON, Président du CIL qui, dans un premier temps, remercie les élus présents :

- Monsieur Pierre BÉRAT , Conseiller Régional et Conseiller Municipal du 3ème arrdt.
- Madame Françoise CHEVALLIER, Conseillère Municipale du 3ème arrdt., déléguée aux Conseils de Quartier.

Puis le Président transmet les excuses des élues absentes ...

- Madame Catherine PANASSIER, Maire du 3ème arrondissement.
- Madame Anne BRUGNERA , députée de la 4ème circonscription du Rhône;

... ainsi que de Monsieur Ludovic BOYRON, Directeur de la SPL, qui s'est également excusé.

- et de Monsieur Christian Salisson (souffrant), que le bureau rencontrera ultérieurement pour que soit rendu compte de l'AG dans *Le Progrès*.

Présentation des rapports.

- Monsieur Bernard PICHON présente le rapport moral. (*voir livret donné au début de l'AG*)-

Il insiste pour que les projets présentés au CIL et aux habitants, puissent contribuer directement et à court terme, à l'amélioration des conditions de Vie des habitants: moins de pollutions: air, bruit, pollution visuelle, stress urbain, plaide pour une amélioration significative des transports publics, des équipements sportifs, des espaces verts, culturels et éducatifs; et pour que la Santé publique soit prioritaire par rapport au « business » et qu'elle soit prise davantage en considération, au delà d'une Communication rassurante...

Le rapport moral est voté à l'unanimité des membres présents et de la personne représentée.

- Monsieur Jean-Mehdi LOUKILI, vice-président, présente le rapport d'activités.. (*voir livret donné au début de l'AG*)

Le rapport d'activités est voté à l'unanimité des membres présents et de la personne représentée.

- Madame Josyane LOCATELLI, trésorière, présente le rapport financier.

Le rapport d'activités est voté à l'unanimité des membres présents et de la personne représentée.

La cotisation pour l'année 2020 :

Le Bureau propose que la cotisation annuelle pour 2020 demeure inchangée, soit **10,00 euros** (à régler au début de l'année 2020)

Le cotisation de 10,00 euros est votée à l'unanimité des membres présents et de la personne représentée.

Élections au Conseil d'administration :

Le Secrétaire rappelle l'article 8 des statuts du CIL qui stipule que le Conseil d'administration compte 12 membres au maximum, élus pour des mandats de trois ans.

A l'heure qu'il est, le Conseil compte 10 personnes, dont une, Madame Josyane LOCATELLI est arrivée au terme de son mandat.

A nouveau candidate, elle est réélue à l'unanimité des membres présents et de la personne représentée.

Deux nouveaux candidats sollicitent les suffrages de l'Assemblée : Messieurs Bernard MICHET et Philippe LEWITA. Ils se présentent brièvement et le vote a lieu.

Tous les deux sont élus à l'unanimité des membres présents et de la personne représentée.

Le nouveau conseil d'administration du CIL comprend donc 12 membres:

Mesdames, Messieurs Éliane BARTOLI, Michel CATHELAND, Bernard CONUS, Sylvie DUBOIS Bernard GUELLARD, Sylvine GUILLON, Philippe LEWITA, Josyane LOCATELLI, Jean-Mehdi LOUKILI, Bernard MICHET, Bernard PICHON, Gilles VITALIS.

Le nouveau Bureau sera élu lors de la réunion du Conseil d'administration fin janvier 2020.

Questions diverses :

Au terme de l'Assemblée Générale statutaire, et en présence de 8 habitants du quartier qui se joignent aux 25 membres du CIL et aux élus présents, sont soulevées deux questions :

- Une personne se plaint des appareils qui permettent de souffler les feuilles à l'automne et qui génèrent des pollutions diverses. Il déplore que l'air soit irrespirable au moment de l'intervention et de la pollution sonore tôt le matin. Ne conviendrait-il pas de s'inspirer de l'exemple villeurbannais où des engins qui aspirent les feuilles ne présentent pas les mêmes nuisances que les souffleuses lyonnaises.

Cette question sera abordée à nouveau en 2020 auprès des personnes concernées: élus et responsables de la métropole (qui a cette compétence)...

- Une personne déplore que les trottoirs, en certains points de l'avenue Pompidou, soient dangereux à cause des racines d'arbres qui ont fait éclater le goudron ou le ciment et affleurent, ce qui peut faire chuter des passants.

Lors de sa prochaine réunion, le CA du CIL se saisira de ces deux questions.

Le Président donne ensuite lecture, pour information, du compte-rendu de la rencontre du 10 décembre à la Mairie où étaient présents :

- **Madame Panassier**, *Maire du 3ème arrdt.*
- **Monsieur Peiser**, *Adjoint à la Mairie du 3ème, en charge des Déplacements, de la Voirie et des projets urbains.*
- **Monsieur Boyron**, *Directeur de la SP L Part-Dieu,* - -
- **Messieurs Pichon et Catheland**, *CIL Vilette Paul-Bert.*

Compte-rendu :

1. Monsieur Pichon remercie nos hôtes de nous accueillir ... et exprime aussi sa satisfaction pour les arbres plantés à la sortie Vilette de la gare de la Part-Dieu, dans l'attente de la suite...

2. Parc Nelson Mandela. Mr Boyron précise : après les concertations de cette année, le travail des ateliers, la restitution de septembre, trois scénarios ont été esquissés. Le scénario 2 qui mélange harmonieusement espace planté et espace libre et ouvert a été retenu.

Maintenant, pour la réalisation, un concours est lancé auprès de cinq équipes de maîtrise d'œuvre. Le lauréat du dit concours sera connu **à l'automne 2020 (Mr Boyron reviendra vers nous).**

Les ordres de service et le choix des entreprises se fera **durant le premier semestre 2021.** Les travaux débuteront en sept **2021** et devraient durer sensiblement 2 ans. Donc ce chantier devrait être achevé en 2023.

Le projet de salle multisports Fit Arena est définitivement abandonné. Un nouveau projet est toutefois à l'étude, plus ouvert, plus simple, une architecture légère juste là pour permettre de mettre les sportifs à l'abri en cas de pluie... Reste un problème... sur quel emplacement ? Madame le Maire précise que les salariés d'Orange (2000 salariés) s'installeront dans leurs nouveaux locaux tout au long du premier semestre 2020. Le gros œuvre est achevé. Reste à aménager les bureaux... vaste besogne ! Donc les personnels s'installeront durant plusieurs mois.

3. La gare de la Part-Dieu et ses abords :

Mr Boyron précise :

- Tunnel Vivier-Merle : fin des travaux **(fin février-mars 2020)** Le gros œuvre est achevé. On est dans une phase de tests de sécurité (législation dite « Mont Blanc ») sous l'autorité du Préfet. Et aussi gros travail de connexion informatique avec les autres tunnels de l'agglomération lyonnaise.

- Voie L : fin des travaux fin **2021;**

- Fin des démolitions: **Mars 2020;**

- Parking et place basse Béraudier : **Fin des travaux au printemps 2024;**

- Galerie marchande de la gare et To-Lyon: **livraison progressive entre septembre 2023 et septembre 2024;**

- Revêtement de la Place Béraudier : **Fin printemps 2024;**

- Extension du centre commercial : **livraison progressive entre 2ème semestre 2020 et 1^{er} semestre 2021.** (N. B. : *Le chantier des 18 salles de cinéma UGC en terrasse est très lourd.*)

- Rue Bouchut : ouverture automne 2020;

- Gare SNCF, accès Pompidou-Villette-Galerie marchande : **livraison mi-2022, avec la 2ème partie livrée mi-2023 (avant cul de sac sur l'av Pompidou côté ouest);**

4 – Le parking loueurs de voitures est ouvert. (600 voitures). Été 2020 tous les bureaux des loueurs seront implantés au rez-de-chaussée de ce parking extrêmement novateur. La Part-Dieu est la seule gare de France où tous les loueurs sont réunis sur un seul site. Quant au parking, c'est une prouesse technologique. Il est en kit et peut-être démolit, en tant que de besoin, pièce par pièce.

5 - La dépose-minute actuellement place de Francfort va être déplacée dans un an, côté nord/est de la gare précisément où sont encore les loueurs (futur gare routière). Francfort sera ainsi agrandie. Et puis à propos du serpent de mer...la fermeture du « U », côté nord de la place de Francfort. Un projet de construction d'un Hôtel à l'horizon 2022-2023 est prévue. Monsieur Boyron insiste,... à terme, dans le cadre du réaménagement final de Francfort, 125 arbres seront plantés (au total).

6 - Rue Maurice Flandin : Bernard constate que le double sens n'est pas une solution pertinente (ce que confirme Mr Peiser): une seule voie N/S ! La lettre de Florent Boyer adressée à Madame le Maire est commentée (pas un point noir pour Atmo!). Les deux élus et Mr Boyron conviennent de ce qu'il convient de réfléchir au « problème » Maurice Flandin et voit quelles solutions peuvent être trouvées pour résoudre les difficultés de circulation et de stationnement sauvage. Monsieur Peiser répondra de manière circonstanciée au courrier de Florent Boyer. Une réflexion sera conduite par le CIL début 2020 et une proposition sera adressée à Mme le Maire et Mr Peiser.

7 - Quel est ce projet qui est évoqué parfois concernant l'aménagement de la rue Turbil. Réponse en chœur de Mme Panassier et Mr Peiser : « ***Il n'y a pas de projet !*** » Dont acte !

8 – Clinique Emilie de Vialar: Rappel par Bernard des demandes du Collectif :

- Le revêtement poreux et moins bruyant sur le parking,
- Une 2ème place de parking à supprimer,
- Le renforcement et la qualité de la végétalisation, Etc...

Madame Panassier réexamine ces points et se propose de nous envoyer la copie de la réponse finale au Collectif.

9 – Réouverture du Parc Jugand, quand ?

Pour l'heure, Madame Panassier refuse de le rouvrir, convaincue qu'il serait immédiatement occupé par les migrants. Elle se dit lasse de devoir gérer perpétuellement ce problème de migrants qui circulent de parcs en parcs et nous invite à nous retourner vers l'État (nouvelle lettre au Préfet)!

10 – Projets immobiliers: 97-99 rue Baraban. Pour l'instant, elle a refusé le projet (l'été dernier); on gardera le volume et la géométrie actuelle;

77 rue Etienne Richerand. Elle n'a pas connaissance d'un projet sur ce site;

7, rue des Petites Soeurs , elle n'a pas connaissance d'un projet sur ce site...

En revanche, elle sait que Lyon Métropole Habitat lance un concours début 2020 pour un immeuble à l'angle nord/est de la rue des petites soeurs (sur la rue E. Richerand); projet à suivre...

11 – Caméra place St Anne: Bernard rappelle que certains riverains et l'Association des commerçants, demandent à nouveau le retour de la caméra mobile sur la place. Mme Panassier va y réfléchir mais précise qu'en principe elle la fait installer... l'été.

Après cette rencontre à la Mairie, il a été décidé d'adresser un nouveau courrier à Monsieur le Préfet à propos des campements de migrants dans les parcs de notre quartier et rue Gandolière. Le président donne lecture de ce courrier que l'on peut retrouver sur le site internet du CIL: **cil-villettepaulbert.org**

Diaporama :

Pour clôturer l'Assemblée Générale, Josyane LOCATELLI projette le diaporama qu'elle a réalisé sur notre quartier à l'occasion des dernières Journées du Patrimoine. Le silence de cathédrale qui règne pendant la projection atteste du grand intérêt que les personnes présentes ressentent pour ce que fut la vie de notre quartier depuis le XVIIIème siècle.

Merci Josyane !

L'assemblée générale se termine à 21h par le verre de l'amitié.

Michel Catheland, Secrétaire

Le vendredi 20 décembre 2019

**La prochaine réunion mensuelle du CIL aura lieu à la Maison de Quartier
le mardi 14 janvier 2020 à 20h.**